

**Zeitschrift:** Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

**Herausgeber:** Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

**Band:** 12 (1936-1937)

**Heft:** 4

**Rubrik:** Petites nouvelles

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

chef de l'Etat-major est en même temps Inspecteur général de la défense aérienne passive. Le service d'alarme qui est confié à l'Association nationale pour la défense aérienne passive est continuellement en fonction; en conséquence il est impossible de survoler la frontière française sans être remarqué. Le coût des mesures prévues par la loi est évalué de 2 à 3 milliards de francs. Pour la seule défense aérienne passive de la ville de Paris, un emprunt de 100 millions de francs a été émis. Une organisation spéciale a été créée pour l'évacuation d'une certaine catégorie de la population civile (vieillards, petits enfants, femmes enceintes, infirmes). La construction de refuges spéciaux collectifs d'une capacité de 3000 à 4000 personnes est fortement encouragée surtout depuis que l'on a constaté que les gares du « métro » ne pouvaient pas être adaptées à cette fonction. Tous les propriétaires de maisons et d'immeubles sont obligés d'afficher visiblement les prescriptions pour la défense aérienne passive.

**Italie:** Tous les centres de défense aérienne passive sont également subordonnés à l'Etat-major. Le Service aérochimique militaire est chargé de l'organisation de la défense antigaz en collaboration avec les organismes techniques et industriels. 3 millions de lires ont été dépensés pour l'équipement de toutes les autorités militaires et civiles. Une ordonnance prescrit que tous les ouvriers occupés dans les fabriques doivent être munis d'un masque à gaz. De même tous les locaux souterrains adaptables des grandes villes doivent être transformés en refuges. Les chefs de refuges sont responsables du ralliement et de l'exécution des mesures de défense aérienne passive dans les maisons privées.

**Autriche:** Des mesures énergiques de défense ont été prises aussi dans ce pays, malgré sa faiblesse économique et financière. La Société volontaire de secours a été transformé en une Troupe viennoise de défense aérienne passive. Les écoliers sont instruits dans la défense aérienne passive conformément aux directives du Conseil municipal de l'école et ils reçoivent une note correspondante dans leur bulletin. L'Association autrichienne pour la défense aérienne passive, qui collabore avec l'armée fédérale, a ouvert il y a quelque temps l'Ecole autrichienne pour la défense aérienne du pays. Un exercice important d'obscurcissement et de défense aérienne passive a eu lieu ces derniers jours à Vienne, capitale fédérale.

**Allemagne:** La loi allemande pour la défense aérienne passive oblige tous les habitants du « Reich », y compris les étrangers, à des prestations de services et de matériel. L'Union pour la défense aérienne passive du Reich qui compte plus de 12 millions de membres est à la tête du mouvement pour la défense aérienne passive. 300,000 fonctionnaires et 1,500,000 chefs de refuges s'occupent de l'exécution des mesures de défense aérienne passive. Les 2200 écoles de défense aérienne passive existantes ont instruit, avec l'aide de plus de 11,000 maîtres, 4 millions de personnes à l'autodéfense. Environ le 80 % des combles ont été dégagés. Des subsides d'Etat, allant jusqu'au 50 % du coût ou, au maximum à un montant de 1000 Marks sont alloués pour la construction de refuges, en outre d'importantes facilités fiscales sont concédées en matière de mesures pour la défense aérienne passive.

**Angleterre:** Huit bataillons d'infanterie stationnés à Londres ont été transformés en unités de défense aérienne passive et doivent être en permanence prêts à toute éventualité de guerre. L'école nationale pour la défense des gaz, créée par le Ministère de l'Intérieur à

Falfield est chargée de former un personnel d'instruction pour la défense aérienne passive, lequel est à son tour responsable de l'instruction de toute la population civile. En même temps on a organisé un service spécial de sauvetage (Rescue Parties and clearance of Debris) dont les attributions se rapportent à la défense aérienne passive. Toutes les conduites d'eau et de gaz doivent être posées à double afin d'assurer la continuité des services relatifs. Les groupes de maisons en construction ou à construire sont munis de refuges modernes contenant des cuisines et des réfectoires. Ces appartements avec caves-refuges sont malgré leurs loyers élevés, loués longtemps avant que les travaux de construction soient terminés.

**Russie:** En Russie, c'est avant tout la « Ossoavia-chim », organisation semi-militaire ayant environ 16 millions de membres, qui s'occupe de l'instruction de la population civile dans la défense aérienne active et passive. 113 clubs aéronautiques et 1500 écoles d'aviation à moteur et à voile sont associés à cette puissante organisation. Des exercices de défense aérienne passive de grande envergure éduquent la population à la discipline pendant les attaques aériennes. La construction de refuges est fortement poussée avec l'appui de l'Etat.

Les autres états qui sont pas spécialement énumérés font également des efforts considérables afin d'organiser le plus rapidement possible la défense aérienne passive de la population civile. Presque dans tous les pays, de nombreuses et importantes obligations sont imposées avec grand succès aux fortes Associations pour la défense aérienne lesquelles ont naturellement des rapports beaucoup plus étroits avec la population que les autorités. Il est en outre intéressant de constater que dans tous les pays dans lesquels la défense aérienne passive a atteint un degré de développement élevé (Angleterre, Allemagne, Italie, Russie, etc.), la direction suprême est dans les mains d'un commandement militaire qui donne des ordres. Seulement là où la responsabilité et la compétence sont réunies en une seule main, on a la garantie que les lois et les ordonnances concernant la défense aérienne passive sont respectées et que leur réalisation est poursuivie sans retard.

J. H.

## Petites nouvelles

Notre artillerie anti-aérienne est en bonne voie de formation. La première école de recrues qui a débuté à Kloten le 3 août, se terminera à Montana-Vermala et Sion le 31 octobre. Les cadres et la troupe de l'artillerie anti-aérienne (Btrr. Flak) portent des écussons de col et des pattes de manche noirs. En outre, l'insigne spécial est la grenade de l'artillerie de campagne, brodée or à 5 flammes pour les officiers, et brodée brun-clair à 7 flammes pour les sous-officiers et soldats. Les pattes d'épaule sont brun-clair sur fond noir. Pour le surplus, les recrues de la défense aérienne sont équipées de la même manière que les canonniers de l'artillerie lourde ou mortisées, y compris le mousqueton.

★

Comme on le sait, les troupes du service automobile n'étaient jusqu'à maintenant pas équipées du casque. Cette particularité disparaîtra dès le 1<sup>er</sup> janvier 1937, car le D. M. F. a décidé que dès cette date tous les officiers, sous-officiers et soldats de l'élite et de la landwehr du service des automobiles seraient équipés du casque. Étant donné l'accroissement toujours plus intense des forces aériennes de tous les pays et partant des possibilités de bombardement, cette décision se justifie pleinement si l'on considère que l'aviation ennemie sera toujours l'adversaire direct de nos colonnes automobiles.

★

Le D. M. F. a décidé également de remettre le casque aux troupes du landsturm dès le 1<sup>er</sup> janvier 1937. A ce sujet il a édicté les prescriptions suivantes:

1. *Infanterie de landsturm (fus. et mitr.) et ses spécialistes:*
  - a) Les classes de 1891 à 1895 et, s'il y a lieu, les classes plus jeunes recevront, lors de la prochaine inspection de l'habillement, un casque d'acier prélevé sur la réserve usagée.
  - b) Les militaires passant prématulement ou normalement dans l'infanterie de landsturm garderont le casque jusqu'à leur libération du service.
  - c) La classe de 1896, qui passera dans le landsturm au 31 décembre 1936, gardera le casque.
2. *Mitrailleurs de montagne (des groupes), motocyclistes, artillerie, génie, aviateurs, service de santé du landsturm, spécialistes de ces troupes et personnel de la poste de campagne du landsturm:*
  - a) Les militaires de ces troupes qui passent prématulement ou normalement dans le landsturm garderont le casque jusqu'à leur libération du service.
  - b) La classe de 1896, qui passera dans le landsturm au 31 décembre 1936, gardera le casque.
3. *Dragons, train, convoyeurs, troupes de subsistances et du service des automobiles du landsturm et leurs spécialistes:*

Les militaires de ces troupes qui passent prématulement ou normalement dans le landsturm *rendent* le casque. Ils ne gardent, en fait de coiffure, que la casquette.
4. Le chiffre 3 est applicable à tous les spécialistes non visés par les chiffres 1 et 2 (ouvriers militaires, secrétaires d'état-major, etc.).
5. Pour les *officiers*, y compris ceux qui sont incorporés dans les services auxiliaires ou à disposition, gardent le casque jusqu'à leur libération du service.
- Le casque sera remis aux officiers incorporés dans le landsturm qui ne l'ont pas encore reçu.
6. Le casque sera retiré à tous les militaires libérés soit prématulement, soit après avoir accompli tout leur temps de service.

★

En corrélation avec l'incendie de l'église de Heiden (Appenzell), au cours duquel on a constaté que la tour contenait la munition d'une compagnie de landsturm, le D.M.F. a fait faire une enquête pour savoir si c'était là un cas isolé ou si d'autres tours d'églises servaient également de dépôt de munition. L'enquête a démontré qu'une autre église abritait de la munition, — celle d'une localité du Bas-Valais — car la tour de cette église était le seul endroit où la munition soit à l'abri du feu. Mais ce sont là les deux seuls cas.

Comme on le voit, il ne saurait être question de généraliser le cas de l'église de Heiden. D'autre part, dans ces temps de trafic d'armes et de munitions, il est bon de spécifier qu'il ne s'agissait donc nullement de munitions appartenant à une organisation privée comme d'aucuns l'ont pré-tendu.

★

Le renforcement des troupes d'aviation suisse nécessite pour la première fois l'organisation d'une école de pilotes en hiver. Celle-ci aura lieu du 9 novembre 1936 au 15 mai 1937 sur la place d'armes de Dübendorf. Quelques officiers d'autres armes (de préférence des lieutenants) y seront admis. Les inscriptions doivent être adressées par écrit au chef du service de l'air de l'armée à Dübendorf qui se prononcera sur l'admission après une visite sanitaire et un examen d'ordre militaire et psychotechnique des candidats. L'affectation à la troupe d'aviation n'aura lieu qu'après que les candidats auront suivi avec succès l'école de pilotes en question.

★

Sur la base du règlement sur l'habillement de l'armée 1926 et des dispositions exécutoires du D.M.F. de 1927, le chef d'arme de la cavalerie a ordonné ce qui suit:

« Les sergents, caporaux, appointés et soldats cyclistes qui ont effectué leur école de recrues comme recrues après le 1<sup>er</sup> janvier 1927, ne portent que le bonnet de police sans visière; le port de la casquette leur est interdit. Il est défendu aux sergents, caporaux, appointés et soldats cyclistes des classes plus anciennes de se procurer des casquettes privées.

★

Les résultats enregistrés à Berlin par les concurrents suisses du pentathlon moderne ont amené le D.M.F. à organiser, pour la fin d'octobre, à Berne, un meeting de propagande

auquel tout soldat pourra prendre part. Les épreuves seront réparties sur deux journées. Afin de permettre à de nombreux concurrents, qui n'ont pas la possibilité de s'entraîner aux exercices hippiques et à l'escrime, de prendre part néanmoins aux épreuves de tir, de course et de natation, un concours spécial ne comportant que trois disciplines sera organisé.

★

Un duel singulier, qui décidera du sort de l'artillerie hippomobile des Etats-Unis, se déroulera aux prochaines manœuvres de l'armée dans le Michigan occidental, zone de Camp Custer.

Le ministère de la guerre a en effet décidé, avant d'adopter les conseils des experts militaires favorables à la motorisation totale de l'artillerie, d'opposer deux régiments d'artillerie, l'un monté, l'autre motorisé.

Ce duel suscite un grand intérêt non seulement dans les cercles militaires, mais aussi dans les cercles hippiques où l'on espère que les indiscutables dons d'intelligence de l'animal lui permettront de triompher et d'obtenir une nouvelle prolongation de service dans le cadre de l'armée.

★

En Allemagne, on ignore les longs atermoiements du régime parlementaire. Les décisions ne sont prises que lorsqu'elles sont prêtes à être exécutées. C'est ainsi que le décret du chancelier Hitler doublant la durée du service militaire a été suivi tout aussitôt d'une ordonnance d'exécution du ministre de la guerre, le général von Blomberg. Aux termes de ce document les recrues et engagés volontaires de la classe 1913 et au-dessous seront libérés en octobre 1936, ceux de la classe 1914 et au-dessus étant au contraire retenus sous les drapeaux pour une seconde année.

Ces dispositions permettent de chiffrer à quelques dizaines de milliers d'unités près les effectifs accrus de l'armée du III<sup>e</sup> Reich.

A la date du 1<sup>er</sup> juillet 1937, celle-ci comprendra:

1. 300,000 engagés volontaires, servant à long terme et ayant déjà reçu une instruction militaire approfondie;
2. 500,000 recrues de la classe de naissance 1914, appelée au 1<sup>er</sup> octobre 1934, et ayant, par conséquent, 21 mois de service militaire actif;
3. 400,000 jeunes soldats de la classe de naissance 1915, appelés le 1<sup>er</sup> octobre 1936 et ayant reçu 9 mois d'instruction.

Au total 1,200,000 soldats.

A partir d'octobre 1937, le nombre des hommes sous les armes baissera peu à peu.

Par suite du remplacement de la classe 1914 par la classe 1916, il tombera à 1 million d'hommes environ à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1937 et même à 900,000 hommes à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1938. Mais il s'accroîtra de nouveau rapidement à la fin des « années creuses ».

Les effectifs bruts des classes 1914 et suivantes sont, en effet, les suivants:

1914: 598,000 hommes; 1915: 467,000 hommes; 1916: 354,000 hommes; 1917: 317,000 hommes; 1918: 331,000 hommes; 1919: 492,000 hommes; 1920: 647,000 hommes.

Il résulte de ces chiffres que l'armée allemande obtiendra sa puissance maximum au cours de l'été de 1937.

## Ricordi della mobilitazione

(Continuazione.)

Alle tre del mattino del venerdì (11 settembre), diana, colazione, poi partenza per la bocchetta di Alpe-Croce, Isone, sino alle cime del Matro che sovrastano Medeglia e Isone. La nostra compagnia si accampò a destra dell'Alpe del Tiglio. Ivi i muli con la galba avrebbero dovuto raggiungerci, il convoglio aveva seguito una strada più comoda, ma ciononostante non aveva potuto arrivare sino al termine della sua tappa. Venne quindi staccato un gruppo e spedito incontro ai convogli verso le alpi di Medeglia, intanto dopo un lungo riposo, venne il nostro signor tenente e dopo averci spiegata la situazione (cioè la sua ipotesi), ed il compito imposto alla I<sup>a</sup> sezione della II<sup>a</sup> compagnia, distribuì ad ogni gruppo un diverso limitato settore di ciglione, dove elevare delle trincee.